

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil municipal de Saint-Fulgence, statuera par résolution, lors de la séance ordinaire le 4 mars 2024, qui se tiendra à compter de 19 h 30 à la salle du conseil, 253 rue Saguenay, Saint-Fulgence, sur la dérogation mineure suivante :

Madame Caroline Lavoie (DM-24-159) demande une dérogation mineure visant à permettre l'agrandissement d'une galerie en cour arrière empiétant de plus de deux mètres dans la marge arrière contrairement à ce qui est permis à l'article 9.4 concernant l'utilisation de la cour arrière. Cette demande porte sur l'immeuble situé au 340-340A rue du Saguenay.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À SAINT-FULGENCE, ce 18^{ième} jour du mois de mars 2024

Jimmy Tremblay
Directeur général et greffier-trésorier